

Compte-rendu Assemblée Générale

26 juin 2023

L'AG convoquée le 10 juin 2023 en présentiel n'ayant pas pu réunir le quorum prévu dans les statuts de l'association, une seconde AG a été convoquée pour le 26 juin 2023, pour laquelle aucun quorum n'est nécessaire. L'AG se tient en visio.

8 adhérents présents + 0 pouvoir = **8 votants**

I. Rapport moral :

Jacqueline Parisi, la Présidente étant absente, le rapport moral est présenté par la secrétaire, Catherine Luminet

Le rapport moral couvre la période entre la dernière AG (11 juin 2022) et le 10 juin 2023.

Rappel de nos objectifs : rompre l'isolement des praticiens, via des échanges entre pairs, l'accompagnement par la veille juridique et médiatique, les informations, le partage d'expérience et d'outils, le développement du réseau professionnel.

Le bureau actuel est constitué de 5 personnes et s'est réuni 7 fois en visio sur la période.

Nos adhérents : 21 à jour de cotisation le 09-06-23.

2 constats : stabilité des effectifs malgré le renouvellement des adhérents. Nous ne savons pas exactement pourquoi certains ne réadhèrent pas.

Nous avons proposé plusieurs événements à nos adhérents :

- 11 juin 2022 : séminaire à Vannes sur la posture de l'accompagnant, animé par Gaëlle Roussel (coach certifiée et psychopraticienne), Brigitte Leclercq (infirmière psychiatrique), et le docteur Denis Malouines (psychiatre).
- 7 février 2023 : Informations et sensibilisation à la psychopathologie, en collaboration avec l'association Pépins & Pépites. Un guide de 60 pages (en 2 livrets) a été mis à disposition des adhérents et 11 d'entre eux ont participé à un webinar animé par le docteur Malouines.
- 1^{er} avril 2023 : 8 adhérents ont participé à un groupe d'analyse de pratique animé par Marie Thomassen (adhérente, hypnothérapeute et psychologue du travail), à Bruz.

Le site internet : une vitrine pour la fédération, mais aussi un centre de ressources et d'échanges pour les adhérents. On y trouve des informations liées à la veille réglementaire, des idées et conseils pour développer son activité, des dossiers thématiques, des liens vers des podcasts, des articles signalés. Nouveauté : il est maintenant possible de commenter les publications. Sont également à disposition des adhérents les sommaires des revues professionnelles « Hypnose et thérapies brèves », et « Hypnose et santé », ainsi que des articles signalés dans d'autres revues.

Les Newsletters sont envoyées à + de 60 praticiens inscrits sur le site, où elles sont stockées. Elles sont écrites par les membres du bureau ou des invités, il y en a eu 9 de juin 2022 à juin 2023 sur des thèmes variés : le burn-out, la méditation, les émotions, la solitude du praticien, etc.

Réseaux sociaux : La FFPTHI communique également sur Facebook (176 followers au 9 juin 23) et LinkedIn (38 abonnés à la même date).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

II. Rapport financier :

Présenté par Yves Chevalier, Trésorier

1. Bilan comptable 2022-2023

RECETTES		DÉPENSES	
Adhésions entre Juin 22 et Mai 23	1620,00	Banque Convention	103,90
		Assurance RC	267,30
		Hébergement OVH	167,83
		Maintenance Site	480,00
			45,00
		Location salle juin	350,00
TOTAL	1620,00	TOTAL	1414,03
En caisse Bque au 26/06/23	935,76		

1. Prévisionnel 2023-24

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 FFPTHI JUIN 2023			
	DÉPENSES		RECETTES
location salle	300,00	adhésions et renouvellement	1805,00
accueil café	50,00		
comm plaquette, signalétique...	150,00		
déplacement conférencier	200,00		
déplacement membres du bureau	100,00		
Frais Fixes			
Assurances	200,00		
Bque	105,00		
hébergement OVH	200,00		
Maintenance site	500,00		
total	1805,00		1805,00

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

III. Constitution du Bureau

L'ensemble du bureau est sortant : Jacqueline Parisi (Présidente), Yves Chevalier (Trésorier), Catherine Luminet (secrétaire), Lydia Goudou et Marie Thomassen (membres actives).

Jacqueline Parisi ne souhaite pas se représenter au poste de Présidente.

Catherine Luminet se présente au poste de Présidente. Yves Chevalier se représente au poste de Trésorier. Marie Thomassen se présente au poste de secrétaire. Lydia Goudou se représente comme membre active.

Valérie Le Brun souhaite intégrer le bureau, en tant que membre active.

L'ensemble du bureau est élu à l'unanimité.

IV. Perspectives et projets :

- 30 septembre 23 : analyse de pratique ; lieu à définir (Marie-Christine LQ propose de nous accueillir en centre-Bretagne, à confirmer)
- 14 octobre 23 : contenu à définir, à Vannes (56)
- Présentiel suivant à Bruz (35), date et contenu à définir en fonction des souhaits des adhérents.
- Propositions de thématiques issues des échanges : gestion des parents dans l'hypnose pour enfant, la douleur et sa prise en charge. Une question sur le facturier amène à des précisions qui feront l'objet d'une information sur le site prochainement (espace membres).
- Le nouveau bureau mandate le Trésorier pour modifier les informations bancaires de l'association. Il décide en outre de résilier le contrat d'assurance RC souscrit auprès de la BPGO, à la date anniversaire, soit en décembre 2023.

Fait le 28-06-2023

Pour la FFPTHI,

La secrétaire

La Présidente